



Carignan

CALENDRIER MUNICIPAL 2022

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

12 janvier • 2 février • 2 mars • 6 avril • 4 mai
1^{er} juin • 6 juillet • 3 août • 7 septembre • 5 octobre
2 novembre • 7 décembre*

TAXES FONCIÈRES

Échéances

2 mars • 1^{er} juin • 7 septembre

FERMETURE DES BUREAUX

3 janvier • 15 avril • 18 avril • 23 mai • 24 juin • 1^{er} juillet
5 septembre • 10 octobre • 26 au 30 décembre

Le gestionnaire
des collectes
d'ordures, matières
organiques, recyclables,
sapins et résidus verts
est la **MRC de La
Vallée-du-Richelieu**.
Information et plaintes :
Info-collectes au
1 844 722-INFO (4636).

SAPINS DE NOËL

Le mardi 11 janvier

Pour être ramassés et compostés, les sapins doivent être dégarnis de toutes décorations de Noël.



RÉSIDUS VERTS ET FEUILLES

Quatre (4) mardis au printemps

Quatre (4) mardis en automne

Quatre (4) mardis en été (juin, juillet, août et septembre).

Débris de jardinage, chaume, herbe, plantes, feuilles mortes.
Branches de feuillus refusées en raison de l'agrile du frêne.



DÉCHETS ENCOMBRANTS

Réservation obligatoire au plus tard le vendredi midi précédant la collecte

En ligne à mrcvr.ca/encombrants ou au 450 641-3070, poste 3185.

Quantité illimitée d'items. Si vos meubles sont en bon état, l'organisme Meublétout (450 464-7888) offre un service de collecte à la maison.



BRANCHES D'ARBRE

Une (1) collecte à domicile tous les mois de mai à octobre.

Les branches doivent être déposées en bordure de rue avant 7 h le 1^{er} lundi du mois et **seront ramassées durant la semaine**. Prenez connaissance des consignes à observer pour assurer le ramassage de vos branches à carignan.quebec, à la rubrique des collectes.



RECYCLAGE DU VERRE

Emplacement du conteneur :

Faubourg Carignan (à l'arrière du IGA)

Bouteilles, pots, pots style Masson (verre transparent et coloré). Les contenants doivent être rincés. Les bouchons et les couvercles doivent être retirés.



CALENDRIER MUNICIPAL 2022

CONSIGNES POUR LES BACS

* Dans tous les cas, les bacs doivent être placés en bordure de rue après 19 h la veille ou avant 7 h le jour de la collecte. Maximum de six bacs en bordure de rue. Les collectes se font entre 7 h et 21 h.



ORDURES MÉNAGÈRES

Les mercredis aux trois (3) semaines

Un seul bac roulant accepté de 120 L, 240 L ou de 360 L, gris, noir ou vert, et muni d'une prise européenne (devant du bac comme celui du recyclage). Un (1) seul bac par adresse, sauf exceptions.

MATIÈRES ORGANIQUES

Les jeudis

Résidus alimentaires, résidus de jardin, papier et carton souillés par des aliments, couches de bébé, etc. Aucun sac de plastique. Branches et feuilles mortes refusées. Surplus acceptés à côté de l'Organibac dans des sacs de papier. Consultez monorganibac.ca



MATIÈRES RECYCLABLES

Les mercredis aux deux (2) semaines

Numéros de plastique 1 à 7, sauf 6, verre, métal, papier, carton. Aucune matière recyclable à côté du bac. Le couvercle doit être fermé. Besoin d'un deuxième bac? Contactez la Ville.



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Deux (2) journées de dépôt par année les 14 mai et 17 septembre

Dépôt au garage municipal (2555, chemin Bellevue) entre 7 h et 15 h. Peinture, huiles, batteries de voiture, bonbonnes de propane, acide, colle, produits en aérosol, avec cyanure, engrais, pesticides, oxydants, produits de nettoyage, piles, solvant, vernis, électroniques.



ÉLECTROMÉNAGERS RÉFRIGÉRÉS ET APPAREILS CONTENANT DES HALOCARBURES

Service sur appel pour la collecte d'appareils « froids » (climatiseur, réfrigérateur, congélateur, refroidisseur d'eau, déshumidificateur, celliers, etc.). Téléphonnez au 1 819-298-7873 ou transmettre un courriel à logistique@puresphera.com



MATÉRIAUX SECS

Deux écocentres sont accessibles aux Carignanois sur preuve de résidence (avec photo) :

Centre de récupération Conteneurs Rouville (3200, boul. Industriel à Chambly)

Gratuité de coûts sur les trois (3) premières verges cubes les samedis 14 mai, 18 juin, 16 juillet, 20 août, 17 septembre, 15 octobre et 19 novembre de 7 h à 13 h.

Écocentre régional de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (60, rue Fisher à Mont-Saint-Hilaire)

Consultez le mrcvr.ca/services/matieres-residuelles/ecocentre/ pour connaître l'horaire, les matières acceptées et les coûts.



Tous les détails à carignan.quebec

* Ces dates sont sujettes à changement. Pour une information actualisée durant l'année, consultez le site Web ou composez le 450 658-1066.